

DIPLÔME D'ÉTAT

Infirmier(e) pratique avancée en alternance

NIVEAU 7 (BAC+5)

RNCP 38988

ECHEANCE : 30/06/2029

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38988/>

Présentation du métier

L'infirmier(e) en pratique avancée (IPA) dispose de **compétences élargies par rapport à celles de l'infirmier** diplômé d'Etat. Il/Elle **participe à la prise en charge globale des patients**. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin.

L'IPA apporte son **expertise et participe en collaboration avec l'ensemble des professionnels** concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux. **L'IPA intervient dans le respect du parcours de soins du patient coordonné par un médecin traitant.**

Spécificités de l'alternance

- **Entrée en alternance avec contrat employeur**
- **Durée du contrat** : 24 mois

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans le jour de la signature du contrat**
- **Justifier au minimum de 3 années d'expérience**
- **Être titulaire d'un diplôme d'état d'infirmier**

Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire sans limite d'âge sous réserve d'aptitude médicale.

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Durée de formation

24 mois

Inscription et rentrée

Périodes de rentrée : septembre.

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto) et remplissez notre [formulaire en ligne](#).

Lieux de formation (UFA)

Bouches-du-Rhône (13) : Marseille

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES – UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs de formation

- Disposer de compétences élargies permettant de participer à la prise en charge globale des patients.
- Collaborer avec les professionnels de santé pour organiser les parcours de soins entre le premier recours, les spécialistes et les établissements de santé.
- Intervenir dans le respect du parcours de soins coordonné par le médecin traitant.
- Observer, collecter et interpréter les données de santé dans le cadre du suivi des patients.
- Prescrire, renouveler des prescriptions et réaliser des actes techniques dans le cadre défini par la mention IPA.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de prévention et d'éducation thérapeutique.
- Participer à l'organisation et à la coordination des parcours de soins des patients.
- Conduire des actions d'évaluation, d'amélioration des pratiques professionnelles et exercer un leadership clinique.
- Participer à des travaux de recherche, produire et analyser des données professionnelles et scientifiques

Contenu de formation

DOMAINE 1 : Pratique clinique avancée

DOMAINE 2 : Coordination des parcours de soins

DOMAINE 3 : Santé publique, prévention et éducation thérapeutique

DOMAINE 4 : Responsabilités professionnelles, éthique et cadre réglementaire

DOMAINE 5 : Recherche, analyse des pratiques et développement professionnel

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques, de stages cliniques et enseignements théoriques. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Validation

Le Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée (IPA) s'obtient après validation de l'ensemble des enseignements et des évaluations. La réussite au parcours permet une double diplomation : le diplôme d'État IPA et le **Master Santé**, reconnu au niveau bac+5.

Intervenants

Formateurs permanents, intervenant extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation.

Débouchés

Au cours de sa carrière, l'infirmier en pratique avancée peut exercer en cabinets de soins primaires, en établissements de santé ou en structures médico-sociales, et évoluer vers des fonctions de coordination clinique, d'expertise, de pilotage de parcours ou de formation au sein d'équipes pluridisciplinaires.

CONTACT
CERFAH

Référent formation

Mme BAHAT
06.60.25.81.53
f.bahat@cerfah.fr

Référent handicap

Mme DAUMAS
06.50.87.15.47
l.daumas@cerfah.fr